



Groupe de travail

« Suivi de la démarche stratégique » :

Pourquoi nous n'y participons pas

Les organisations syndicales ont été invitées à participer à une réunion de groupe de travail sur le suivi de la démarche stratégique, le 22 novembre 2013. En refusant d'y participer, nous tenons à manifester notre rejet de cette démarche initiée par la Direction Générale dans un le cadre de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et des politiques d'austérité.

Cette démarche, selon les termes de la Direction Générale, doit permettre d'inscrire notre administration « dans la trajectoire de rétablissement des finances publiques définie par la loi du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques », sur la base des critères de maîtrise des déficits publics fixés par les différents traités européens.

Dans le document stratégique, publié en juillet 2013, la Direction Générale prévoit notamment :

- ▶ l'abandon de certaines missions (transformation de France Domaine en Etablissement Public, généralisation des contrôles hiérarchisés de la dépense, recherche de simplifications permanentes) ;
- ▶ la généralisation de la dématérialisation comme justification abusive des suppressions d'emplois ;
- ▶ de défaire le maillage territorial par la suppression des trésoreries mixtes, la poursuite de fusions de services (SIE, SIP-CDIF, SPF/enregistrement, etc.), l'accélération de la mise en place de pôles nationaux, régionaux ou départementaux ;
- ▶ le déploiement de l'Opérateur National de la Paie (ONP) qui, non seulement, éloignera les agents des services de paie mais sera aussi l'occasion de remettre en cause un certain nombre d'acquis sous couvert d'harmonisation.

Ceci justifie déjà en soi notre exigence d'abandon de la démarche stratégique et notre refus de participer aux discussions informelles où la Direction Générale tente de nous associer à ce processus de démantèlement de la DGFIP.

Mais à la lecture du document préparatoire, il n'est question que du dispositif de pilotage, d'outils de suivi et d'évaluation de ladite démarche. A aucun moment, les mesures déjà mises en œuvre ne sont abordées.

En effet, dans les départements, nombres de restructurations, de « tests », d'expérimentations, sont engagés sans examen en Comité Techniques, afin de contourner les organisations syndicales.

Côté cour, la Direction souhaite nous distraire avec des questions de méthodes et, côté jardin, elle avance à la mise œuvre concrète de sa démarche stratégique.

Pour exemple, la mise en place de postes informatiques dédiés au niveau de l'accueil SIE pour les contribuables professionnels figure au tableau des premières actions de la démarche stratégique publié le 17 octobre. Mais sa mise en place a été engagée dès le 7 octobre.

Qui plus est, alors que la direction met en avant une volonté de dialogue social, par courrier du 29 octobre, le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre délégué chargé du budget ont décidé d'une série de mutualisations dans la cadre de la MAP qui auront, entre autres, pour effet :

- ▶ de déconcentrer les crédits d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ de regrouper les plateformes de Lille et Tourcoing d'organisation des concours ;
- ▶ de rationaliser la restauration collective en réduisant le nombre d'associations prestataires ;
- ▶ de regrouper les centres de services partagés (CSP) Chorus ;
- ▶ de resserrer le nombre de sites de formation initiale.

Il s'agit là de quelques exemples mais les mutualisations vont aussi toucher les fonctions ressources humaines, systèmes d'information, budgétaires et comptables, immobilière, achats, communication et juridique !

Nos organisations syndicales ne comptent pas cautionner ce marché de dupes !

**L'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP
se sont engagés depuis le CTR du 9 juillet dans
la lutte contre la démarche stratégique.**

**La CGT-Finances Publiques et FO-DGFIP s'engagent résolument
dans l'ensemble des actions unitaires décidées.**

Dans le prolongement des pétitions, audiences collectives, rassemblements, neutralisations de l'accueil. Elles entendent construire les conditions d'une mobilisation unitaire massive de l'ensemble de la DGFIP, pour des emplois, des moyens, nos missions et nos garanties statutaires !